

FICHE DE POSTE

RECRUTEMENT ENSEIGNANT-CHERCHEUR ASSOCIE / INVITE DES ECOLES NATIONALES SUPERIEURES D'ARCHITECTURE

SESSION 2026-2027

Tous les postes du Ministère de la culture et de ses établissements sont ouverts aux personnes (F/H) reconnues comme travailleurs handicapés

Intitulé du poste (F/H): Maître de conférences associé des ENSA Quotité : 50 % Groupe de disciplines : Théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine Champ disciplinaire :	Catégorie statutaire : A Corps : Maîtres de conférences associé des ENSA (MCFA) <i>Date de la prise de fonction : 01/09/2026</i>
--	---

Domaine(s) fonctionnel(s) : Enseignement supérieur - Recherche

Emploi(s) type : Enseignant-chercheur enseignant dans le supérieur – FP2RCH02

Nom et adresse administrative et géographique de l'affectation :

École nationale supérieure d'architecture de Lyon (ENSAL)
3 rue Maurice Audin - BP 170
69512 Vaulx en Velin cedex

Missions et activités principales

L'ENSA de Lyon recrute un maître de conférences associé à mi-temps (50 %) ayant une compétence dans le domaine **Théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine**.

Ses missions sont les suivantes :

L'enseignant-chercheur retenu rejoindra les équipes pédagogiques de licence et participera principalement aux enseignements de projet autour des enjeux de conception architecturale en site urbain, dans une approche articulant relevé, représentation, spatialité et élaboration du projet.

Il participera également à l'encadrement de tutorats et d'enseignements complémentaires liés aux parcours professionnalisants.

Charges pédagogiques :

L'enseignant-chercheur retenu rejoindra les équipes pédagogiques constituées dans les formations dispensées par l'ENSAL. Il organisera les enseignements qui lui sont confiés en conservant la dynamique et la didactique existante et en application des programmes de l'ENSAL.

Il aura spécifiquement la charge des enseignements suivants :

En cycle Master 160 h TD environ :

- Enseignements de l'UE_091a et de l'UE_101a « Studio/lab : Le risque d'habiter » DEM A2Res, atelier de conception architecturale et d'initiation à la recherche scientifique, comprenant l'encadrement de groupes et la direction d'études pour le mémoire d'initiation à la recherche et le projet de fin d'études, participation à certains workshops. Participation aux soutenances de fin d'année en lien. Enseignements se déroulant les jeudi et vendredi des semestres 9 et 10 (80 h prévues d'encadrement).

- Enseignement de l'UE_083a « séminaire de recherche : l'air comme ressource » DEM A2Res. Participation ponctuelle à un séminaire d'initiation à la recherche scientifique en semestre 8 (8h d'encadrement prévues).
- Enseignement des UE_071 FPC (enseignement E_0711) : responsabilité pédagogique et encadrement d'un atelier de projet en Master 1, semestre 7, dans le cadre de la **Formation professionnelle continue (FPC)**, auprès d'un effectif restreint de 5 à 7 stagiaires. Les **enseignements se déroulent principalement le samedi au cours du premier semestre de l'année universitaire**. La prise de fonction est prévue dès l'issue de la procédure de recrutement (72h).

Charges scientifiques : Aucune requise

Compétences principales mises en œuvre :

Le candidat devra notamment faire preuve :

- de compétences affirmées dans le domaine de la conception et de la pratique architecturales, étayées par une expérience professionnelle ;
- d'une expérience de l'enseignement supérieur en architecture.
- d'une capacité à transmettre les fondamentaux de la discipline architecturale, en explicitant et en objectivant les contenus, les méthodes et les outils mobilisés dans l'enseignement du projet
- d'une capacité à développer une pédagogie du projet articulant conception architecturale, recherche et analyse des milieux contemporains ;
- d'une bonne maîtrise des enjeux contemporains liés aux transitions écologiques, climatiques et territoriales, et d'une capacité à les mobiliser dans l'enseignement du projet ;
- d'une capacité à développer une approche systémique des territoires, des ressources, des milieux habités et des situations de transformation environnementale ;
- d'une capacité à prendre en compte l'hétérogénéité des parcours, des acquis et des expériences professionnelles, notamment dans le cadre de la Formation professionnelle continue (FPC), et à adapter l'accompagnement pédagogique en conséquence ;
- d'une capacité à s'appuyer sur les compétences et expériences déjà acquises par les stagiaires de la FPC et à favoriser leur mobilisation dans le processus de projet architectural ;
- d'une attention particulière aux conditions d'apprentissage et aux contraintes propres à la reprise d'études et à la formation continue, notamment en matière de rythmes de travail, d'organisation et de suivi pédagogique ;
- d'une capacité à expliciter les attendus, les méthodes et les critères d'évaluation et à mettre en œuvre des modalités d'évaluation fondées sur des critères clairement définis et objectivables ;
- de compétences et/ou d'une expérience dans le domaine de la recherche en architecture, permettant notamment d'assurer des enseignements d'initiation à la recherche scientifique ;
- de compétences didactiques permettant de mettre en relation recherche, pratique architecturale et enseignement du projet ;
- d'une capacité à assurer de manière autonome la conception, le montage, la coordination et la conduite d'enseignements, tout en les inscrivant dans les orientations pédagogiques collectives ;
- d'une bonne capacité à travailler au sein d'équipes pédagogiques et pluridisciplinaires et à contribuer à la coordination des enseignements ;
- d'une capacité à développer et à s'intégrer dans des réseaux professionnels, académiques et scientifiques, aux échelles nationale et internationale.

Titres ou diplômes ou conditions requis :

- Justifier d'une expérience professionnelle en lien avec les disciplines enseignées dans les écoles d'architecture autre qu'une activité d'enseignement, d'une durée d'au moins trois ans dans les cinq années qui précèdent le 1^{er} janvier de l'année du recrutement pour les fonctions de maître de conférences associé et d'au moins sept ans dans les neuf années qui précèdent le 1^{er} janvier de l'année du recrutement pour les fonctions de professeur associé ;

OU

- Etre titulaire, à la date de clôture des inscriptions, du doctorat ou de l'habilitation à diriger des recherches. Les titulaires de diplômes d'enseignement supérieur, qualifications et titres de niveau équivalent peuvent être dispensés de la possession du doctorat par le conseil national des enseignants-chercheurs des écoles nationales supérieures d'architecture ;

OU

- Détenir un diplôme universitaire, une qualification ou un titre étranger estimé équivalent par le conseil scientifique et pédagogique de l'établissement, mentionné aux articles 14 à 22 du décret n° 2018-109 du 15 février 2018 susvisé relatif aux écoles nationales supérieures d'architecture et modifiant le code de l'éducation, réuni en formation restreinte, et exercer ou avoir exercé des fonctions d'enseignement ou de recherche dans un établissement étranger d'enseignement supérieur ou de recherche.

ET (uniquement pour les mi-temps)

- Exercer une activité professionnelle principale hors enseignement.

Titres, diplômes et compétences souhaités au regard du poste – Profil du candidat recherché :

Etre titulaire d'un diplôme d'architecte (DE, DPLG, DENSAIS, DINSA, DESA ou équivalent international)

Environnement professionnel :**Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :**

L'ENSAL est un établissement public placé sous tutelle conjointe du ministère de la culture et celui de l'enseignement supérieur et de la recherche. Elle s'inscrit dans le réseau des 20 ENSA françaises et est membre de la COMUE Lyon-St-Étienne.

Associée par décret à l'INSA de Lyon, l'ENSAL développe également des formations conjointes avec l'ENTPE, l'Ecole centrale de Lyon et l'Université Lumière Lyon 2. Elle est l'une des tutelles d'une UMR CNRS.

Elle forme des architectes, des ingénieurs-architectes, des architectes-ingénieurs, des architectes-urbanistes. Elle délivre des diplômes nationaux en architecture conférant les grades de licence, master et doctorat, ainsi que la HMONP. Elle accueille environ 1 000 étudiants en formation initiale et professionnelle continue.

L'ENSAL possède une forte culture pluridisciplinaire dans la recherche architecturale, urbaine et paysagère. Elle s'inscrit dans une dynamique d'interdisciplinarité revendiquée entre pratique et théorie, échelles d'expertises et entre dimensions spatiales et temporelles de l'action sur et avec les territoires. Sensible aux enjeux des transitions environnementales, sociales, politiques et techniques, l'ENSAL encourage une réflexion prospective sur les métiers et les débouchés du doctorat, tant dans le monde académique qu'au-delà, afin d'amplifier son parcours doctoral (ED483). Elle valorise le dialogue entre recherche et pratique, notamment à travers la recherche par le projet et la recherche-action.

Les DEM pour 2022-2027, basés sur les axes/entrées stratégiques et thématiques de l'ENSAL, sont les suivants :

- A2Res - Architecture : Ressources et Résilience,
- ALT - Architectures Latérales Théorisées,
- EXCO - Expérimentations Collaboratives En Architecture,
- GEOARCH - GeoArchitecture By Design,
- HTC - Héritages, Théories et Création
- PHAS - Paysages Habités Architectures en Situation.

Présentation des activités de recherche scientifique de l'école :

Les équipes de recherche des laboratoires MAP-ARIA et EVS LAURE développent une activité scientifique au service des enjeux architecturaux, urbains et territoriaux.

EVS-LAURe (Lyon Architecture Urbanisme Recherche) est une composante de l'UMR CNRS 5600 EVS (Environnement Ville-Société), laboratoire interdisciplinaire du pôle Lyon-Saint-Etienne centré sur l'étude des dynamiques de changements affectant les milieux anthropisés. Au sein de l'ENSAL, la composante LAURE appuie son activité scientifique sur les domaines d'étude de master ; elle accueille une vingtaine de chercheurs permanents et autant de chercheurs associés, ainsi qu'une dizaine de doctorants.

Le MAP-Aria (Application et Recherches en Informatique pour l'Architecture) est une composante de l'unité de recherche "Modèles pour l'Architecture et le Patrimoine" (URM MAP). Ses thèmes principaux de recherche sont actuellement : « Accompagner les transitions », « Connaître et préserver les héritages (matériels et immatériels) », « Projeter et construire les habitats humains » et « Collaborer et médier ».

Liaisons hiérarchiques : Directrice de l'établissement

Liaisons fonctionnelles : Directeur des études et des formations

Spécificités du poste / Contraintes / Sujétions :

Poste à pourvoir pour la rentrée universitaire 2026-2027

Enseignements le samedi

Qui contacter (informations) ?

Sur le programme des formations : <https://www.lyon.archi.fr/formations>

Renseignements administratifs : Véronique Gaudé

Tél. : 04 78 79 50 58 - veronique.gaudef@lyon.archi.fr

Le dossier de candidature doit comporter les éléments suivants :

- Un CV faisant ressortir les ses expériences professionnelles, les références (diplômes, publications, enseignement, réalisations) ainsi que la situation professionnelle actuelle du/de la candidat
- Une lettre de motivation
- Une note pédagogique succincte mettant en évidence l'expérience et la compréhension du candidat au regard des charges pédagogiques énoncées dans cette fiche de poste (2 pages max).
- Les publications éventuelles
- Une copie de la carte d'identité
- Une copie des diplômes

Les candidatures seront adressées exclusivement **par courriel jusqu'au 15 septembre 2026** (minuit) à l'attention de :

Madame Sophie Chabot, Directrice de l'École nationale supérieure d'architecture de Lyon courriel : recrutement.rh.ensal@lyon.archi.fr

Les candidats retenus seront auditionnés en présentiel, dans les locaux de l'ENSAL, dans la semaine du 21 septembre 2026.

Dans le cadre de sa stratégie de Responsabilité Sociale des Organisation (RSO), le Ministère de la Culture et ses établissements publics s'engagent à promouvoir l'égalité professionnelle et la prévention des discriminations dans leurs activités de recrutement. Une cellule d'écoute, d'alerte et de traitement est mise à la disposition des candidats ou des agents qui estimerait avoir fait l'objet d'une rupture d'égalité de traitement.